

► Contribuons à la restauration de ce patrimoine

◆ ◆ LE PROJET

Depuis plusieurs mois, ce mur de soutènement inquiète la municipalité par la rapide dégradation de son état. Après l'apparition de fissures et d'un gonflement du mur, des témoins ont été placés en août 2020. Malheureusement, à la suite de fortes pluies (courant 2021), le « ventre de bœuf » s'est amplifié, d'où un fort risque d'éboulement et la mise en place d'un périmètre de sécurité.

Il a été demandé au Cabinet d'architectes Lhomme-Nectoux de contrôler et d'améliorer le drainage périphérique de l'église et d'entreprendre la réfection de ce mur de soutènement. Le choix s'est porté sur ce cabinet pour sa connaissance de l'édifice, puisqu'il a mené, il y a une quinzaine d'années, la réfection des escaliers.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

On trouve les premières traces de la paroisse de Pin Emagny dès 1152, lorsque l'église entre dans le patrimoine de l'abbaye de Bellefontaine. Se dressant sur "la colline du centre", l'église fut construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle. Rebâtie à plusieurs reprises, la dernière construction de l'église par Antoine Hautier, sur les plans de Charles-Nicolas Vesly et avec l'avis de l'architecte Querret, date de 1737. Deux chapelles et le

clocher furent érigés en 1772 d'après les plans de Louis Beuque, qui réalisa aussi le presbytère de la commune. L'église comporte trois nefs sous lesquelles se trouvent des caveaux bien conservés. Un escalier d'accès à la tour et au portail fut construit en 1819 sur les plans de l'architecte Disqueux. La toiture fut refaite en 1962 et, après la réfection du clocher-tour, il fallut reconstruire le monumental escalier en pierre, violemment attaqué par les intempéries de 2007.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'église située à Pin appartient aux communes de Pin et d'Emagny. Malgré les subventions sollicitées, le reste à charge reste élevé. Chacun (particuliers, entreprises, associations) est invité à faire un don pour permettre de mener à bien la restauration du mur de soutènement de l'église. Ce projet de restauration bénéficiera d'aides du Conseil régional et de la Fondation du patrimoine en fonction du montant collecté.

Merci à tous pour votre générosité !

Montant des travaux	126 000 € HT
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Été 2022



Credit photos © Commune de Pin

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du mur de soutènement de l'église située à Pin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78789
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
mur de soutènement de l'église située à Pin

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



LA COMMUNE DE PIN

49 Grande rue
70150 Pin
03 81 55 02 99
mairiedepin@wanadoo.fr
<https://communedepin.fr>

FONDATION

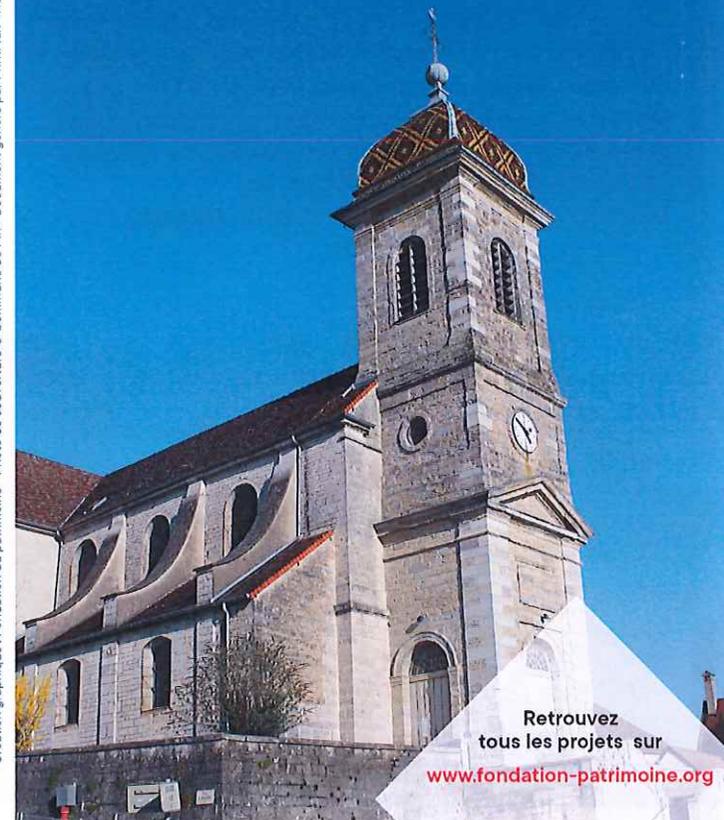
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

**mur de soutènement
de l'église
située à Pin**

Haute-Saône



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org